

## Lettre à Jacques, que je croyais être mon ami.

Publié le 12 mars 2017



Dernier ouvrage de Monsieur Jacques BESSY, Président de l'ADEFDROMIL-AIDE AUX VICTIMES : « Servitudes et souffrances militaires dans les armées françaises au XXI<sup>e</sup> siècle » aux Éditions L'HARMATTAN.

Lettre à Jacques, que je croyais être mon ami.

Cher Jacques,

J'ai grandi à tes côtés durant quelques années, dans le domaine associatif. Tu m'as apporté, c'est vrai, des connaissances particulières et singulières, en droit notamment. C'était pour moi, sécurisant d'avoir une personne de ta qualité à mes côtés, car le combat associatif que je croyais notre, est particulièrement difficile, agissant dans un milieu de loups.

Avant toi, tu le sais bien, c'est notre ami commun, Michel BAVOIL qui a été mon mentor. Je le considère comme un père, pour tout ce qu'il représente à mes yeux et tout ce qu'il a fait pour moi. Je lui en serai redevable à jamais, même s'il n'attend aucun retour me concernant. Notre amitié sincère n'a jamais reposé sur la recherche d'un quelconque intérêt personnel, mais sur des valeurs communes.

Depuis 2002, date à laquelle, j'ai fait sa connaissance ainsi que celle de sa famille que j'aime profondément, comme si elle était mienne, j'ai partagé durant de très longues années, son combat pour défendre les droits des militaires. Ce combat, il l'a porté souvent bien seul à cette époque. Il m'est parfois arrivé d'être à ses côtés chez lui, la nuit, quand il m'aidait pour ma situation personnelle. Lorsqu'il recevait des appels téléphoniques de militaires victimes de harcèlement, de discrimination ou pour d'autres faits de diverses natures, il répondait toujours avec bienveillance parfois durant des heures, en absorbant la souffrance des autres.

C'est cet investissement sans limite à l'écoute des autres, qui a eu pour conséquences, des répercussions très graves sur son état de santé. Dans mon cas, c'est idem.

J'ai un immense respect pour Mumu, son épouse, une grande sœur pour moi, qui l'a accompagné en souffrant en silence, à ses côtés.

Ce que Michel m'a appris durant ces longues années, j'ai essayé de le reproduire, en aidant les victimes qui me contactaient. Pour moi, c'était comme pour Michel, un besoin vital pour obtenir une forme de résilience à nos propres souffrances. C'était le moyen de lutter contre les injustices

vécues au sein de la communauté militaire. Nous n'étions pas des cas isolés, car les nombreux dossiers traités démontraient sans peine, l'existence de beaucoup de cas similaires de victimes, chez nos sœurs et nos frères d'armes et ce, dans tous les grades et dans toutes les forces armées.

La seule différence avec Michel, c'est l'expérience que j'ai acquise au travers de mon travail, dans divers domaines. Je l'ai agrégée à cet apprentissage juridique.

Je reconnais avoir brisé vos codes et vos usages. Mais, pour mes actions et dans l'intérêt des victimes que je défends, il était primordiale d'aller vite. Il fallait retourner ces pratiques honteuses contre ceux qui les utilisaient à dessein et sans vergogne.

C'est peut-être ainsi, qu'ils auront eux-mêmes goûté, à ce qu'est la souffrance. C'est un juste retour des choses, je crois.

Je t'ai cru honnête dans notre combat, car Michel me disait de toi, que tu étais comme un frère pour lui. J'ai eu confiance en toi jusqu'au mois de décembre dernier, où ta vraie personnalité s'est révélée contre toute attente.

En effet, j'ai assumé les fonctions de Président d'une Association Professionnelle Nationale de Militaires (APNM), dont l'assemblée constitutive s'est déroulée le 5 décembre 2015. Nous avons œuvré chacun de notre côté, en toute indépendance, dans le cadre d'un partenariat que tu as souhaité officieux entre nous. Cela a permis à l'APNM que j'ai eu l'honneur de présider, de bénéficier d'un soutien logistique important pour nous développer, ce qui a été le cas.

Dans le cadre de mes fonctions associatives, tu m'as parfois sollicité pour obtenir des solutions pour un de tes adhérents et inversement. Avec des membres du conseil d'administration de notre APNM, nous avons orienté des victimes chez toi, dans le pur respect de notre partenariat, chacun restant dans ses prérogatives.

Mais, dans le cadre des dossiers que je traitais, il y avait celui d'une camarade qui vivait entre autre, un harcèlement moral au travail et des turpitudes scandaleuses et particulièrement honteuses, par des acteurs de services institutionnels. Ce militaire a payé son adhésion chez toi plus le forfait de traitement de son dossier, soit une somme totale de 120€. Au sein de l'APNM, elle a pris son adhésion pour 15€. C'est le prix payé pour tout l'investissement que j'ai consacré à ses côtés. C'est bien suffisant, car mon engagement est purement bénévole et l'argent n'a aucun intérêt dans mon action associative.

Détruite par des personnels de tous grades et de services prestigieux, impactant aussi sa famille: son mari, ses enfants, sa maman, ses proches, j'ai pris sa défense pour l'aider dans sa souffrance et ses difficultés. Pour y arriver et dénoncer un système de corruption en bande organisée, il a fallu sortir des sentiers habituels, je te le concède. Mais, j'ai toujours agi dans la stricte légalité, en usant des mes prérogatives liées à mes différentes fonctions. Mon seul gain dans cette affaire, ce sont les coups que j'ai pris.

Tu m'as reproché, avec d'autres personnes sous ton influence, mon action envers ce militaire, en me disant que je m'étais trop investi, que j'agaçais en haut lieu, etc.

Je n'ai jamais compris cette remise en cause personnelle, car j'ai pris des risques, des coups, uniquement pour défendre la vérité particulièrement dérangeante de cette victime.

Ensuite, tes griefs à mon encontre sont devenus plus véhéments, car tu as manipulé des membres de mon conseil d'administration avec l'aide d'une tes marionnettes, placée intelligemment à mes côtés,

pour me surveiller et agir le moment venu, ce qu'elle a fait pour tenter de m'évincer de ma présidence par des attaques ad hominem sans vergogne, en arguant de mensonges portant atteinte à mon honneur et à ma dignité.

Tu as dénoncé notre partenariat publiquement en te désolidarisant de mes actions. Quelle crainte avais-tu pour agir de la sorte? Étais-tu en service commandé pour des amis de promotion en difficulté? Saches que toutes mes actions ont fait l'objet préalablement, d'une information en haut lieu car je suis totalement transparent et loyal, même envers mes adversaires.

Si j'ai agi de la sorte, c'est parce que le silence était de mise, comme c'est bien souvent le cas. C'est une pratique élémentaire en matière de communication et de gestion de crise. On attend pour voir comment cela évolue et pour intervenir le cas échéant. Tu le sais parfaitement d'autant plus, que la justice allait juger les faits, sur des faux notamment, ce que tout les acteurs concernés savaient.

Tu ne t'es pas contenté de cela, car connaissant mon état de santé fragilisé en tant que blessé de guerre, tu en as profité pour me dévaloriser sur ce point.

Que t'es-t-il arrivé Jacques pour agir ainsi, toi qui revendiquait ton aura, sur la «Place de Paris». Cette reconnaissance, tu en as autant besoin que cela pour trahir tes convictions de justice? Tu défends les droits des militaires et tu me tires dessus à boulets rouges, en usant de pseudos ridicules pour des commentaires acerbes et blessants.

Mon cher Jacques, ton écriture et tes mots doctes que tu places comme un besoin irréprouvable de marquer de ton empreinte ces commentaires, ne laissent aucun doute sur tes actions.

Tu viens de sortir un livre «Servitudes et souffrances militaires dans les armées françaises au XXI<sup>e</sup> siècle».

J'ai mis un commentaire sur le site de l'Adefdromil Aide Aux Victimes conforme à votre charte et déontologie de publication. Tu t'es opposé à sa mise en ligne en censurant mes propos. Est-ce digne de toi, cher Jacques? Tu as si peur de mes mots que tu dois agir ainsi?

Sur Armée Média, les commentaires restent en ligne et ne sont pas censurés quand ils sont contre moi. C'est la différence entre nous, car moi, je m'exprime à visage découvert avec ma propre identité.

Ce livre que je ne lirai pas, car je n'ai rien à y apprendre sur la souffrance qui est une composante de ma vie depuis de très longues années, aurait du être une œuvre collective avec ton ami Michel BAVOIL. Tu l'as manifestement oublié, sachant que la plupart des références que tu cites sont relatives à l'action de Michel au sein de l'Adefdromil, dont il a été président cofondateur avec Joseph RADAJEWSKI, c'est un manque de respect, à minima, et une trahison, je crois.

Pour en finir, je te pose une seule question:

Jacques, pourquoi avoir agi de la sorte et pour quels intérêts ?

Cordialement et sans rancune  
Paul

Ci-dessous, mon commentaire adressé à M. Jacques BESSY, non publié par l'Adefdromil et vous comprendrez bien aisément pourquoi:

Propos liminaires:

J'ai cru durant de longues années à tort, qu'il faisait partie de mes amis très proches.

Mais hélas, la vérité de son action ces derniers temps pour me détruire en vain, a révélé sa vraie nature: un homme qui n'est qu'un leurre en matière de défense des droits des militaires qu'il revendique haut et fort, n'agissant en fait, que pour des ambitions personnelles.

En réalité, il use et abuse de son aura et de ses relations, pour interférer (qui sait sur demande de qui?) dans les dossiers de victimes militaires qui gênent les hautes autorités militaires et que je défends.

On ne change pas les relations d'officiers qui ont fréquenté les mêmes promotions, dans les mêmes grandes écoles et leurs intérêts communs, quand certains d'entre eux sont la cible de la défense de la vérité.

C'est ainsi, que j'ai eu à déplorer son œuvre pour la destruction de ceux qui agissent réellement pour défendre les militaires victimes alors que lui, les écrase sans vergogne. Bien qu'il ait menacé de porter plainte à mon encontre, il n'osera jamais le faire, compte tenu des preuves accablantes que je détiens, ce qu'il sait parfaitement.

Pour moi, l'Adefdromil, n'aura eu qu'un seul vrai Président, c'est Michel BAVOIL avec qui, j'ai partagé des moments inoubliables et historiques de cette association qui a fait ce que je suis aujourd'hui. J'ai également une pensée particulière pour Joseph RADAJEWSKI, son trésorier. Ce sont eux les vrais pionniers de la défense des droit des militaires. Le reste n'est que littérature...

Tirez-en vos propres conclusions.

### **Commentaire non publié:**

Bonjour Jacques,

Heureux de constater que tu t'intéresses aux souffrances des militaires. J'y ai cru durant de longues années à tes côtés. Aujourd'hui, avec ce que j'ai vu, ce que j'ai lu et ce que tu as pu faire pour détruire des militaires en souffrance dont je vois bien que tu ignores l'essence même de ce mot et des maux qu'il représente, tu voudrais te faire l'ardent défenseur de ces militaires.

Je ne remets pas en cause, ce que Michel et Joseph ont créé pour le bien des militaires, loin de là, car j'ai partagé leur combat associatif pendant de très longues années et je les félicite sincèrement pour leur œuvre.

Mais en ce qui te concerne, un peu d'humilité pour ces femmes, ces hommes, leur proches et leurs enfants, dont jamais, tu ne seras en capacité de comprendre leurs moindres souffrances, car ces victimes, trop souvent silencieuses, sont représentées par des gens comme toi, qui en parlent avec plus moins de bienveillance. Il faut savoir écouter sans juger pour ne pas affirmer sans savoir.

L'intelligence, c'est ce que l'on fait quand on ne sait pas, pas ce que l'on fait quand on sait!

Mais sache, que seule la personne qui ressent et vit sa souffrance au quotidien, de manière consciente ou inconsciente, de jour comme de nuit, connaît le degré de l'impact des conséquences sur elle-même. C'est bien un domaine où chacun est seul face à sa souffrance qui finit parfois par nous terrasser.

Tu es doté de belle capacités d'écriture avec ton langage docte, réservé pour des nantis de ton espèce, mais la souffrance, la douleur sont des mots simples et des maux qui dans bien souvent des cas, sont une condamnation à perpétuité pour les victimes, car les événements tragiques qu'elles ont subis sont irréversibles et dont on ne guérit jamais. Tous les médecins-psychiatres te le diront.

Voilà quelques mots, sans haine, juste ceux d'un de tes anciens camarades qui a un peu de légitimité pour parler de ce qu'est la souffrance en toute humilité. L'égo n'a pas de place dans ce domaine, car lorsqu'on souffre, celle des autres nous impacte d'autant plus.

Cordialement, Paul  
Signé Paul MORRA,  
Rédacteur en chef.

